



Benchmark des réglementations thermiques dans l'existant en Europe

Maîtrise d'Ouvrage

Plan Bâtiment Durable

Benchmark des réglementations thermiques des bâtiments existants en UE



Architecte

Bureaux d'études

Localisation

France

Date de livraison

2013

Surface

Activité

Conseil Rénovation

Secteur

Résidentiel

Missions

Réalisation d'un benchmark

Montant travaux

M€ ou N.C.

Responsables
POUGET Consultants

Charles ARQUIN
Santhiah SHANTHIRABALAN

En savoir plus

[Lien article web ou site](#)

N° de dossier

13C594

- Réglementation thermique des bâtiments existants :
 - o Textes réglementaires : date(s) de parution des textes et d'application des textes
 - o Modalités d'application avec ou sans calcul ? Les exigences sont-ils en terme de moyens ou de résultats ?
 - o Quels usages énergétiques sont réglementés ?
 - o Consommations sont exprimées en énergie finale, primaire ?
 - o Exigences sur les émissions de CO2 ?
 - o Distinction des exigences selon la zone climatique ?
 - o Niveau de performance de l'isolation thermique des parois opaques (U/R) et vitrées (U_v) ? *
 - o Exigence sur l'étanchéité à l'air du bâtiment ? *
 - o A titre indicatif pour comparaison, niveau de performance de l'isolation en construction neuve. *
 - o Cas d'exception où la réglementation n'est pas applicable :
 - o Est-ce que la réglementation est contrôlée sur site ?

- Label(s) de performance en rénovation

Focus

Dans le cadre de discussions au sein du groupe de travail Plan Bâtiment Durable « Explorer l'obligation de rénovation énergétique dans le secteur résidentiel », un benchmark des réglementations thermiques dans l'existant dans différents pays européens a été réalisé.

Ce benchmark regroupe les pays européens suivants: Allemagne, Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse. Il s'attache à présenter succinctement les réglementations de ces pays ainsi que leurs exigences, notamment au niveau du bâti. Une recherche des labels en rénovation mais également des obligations de travaux en rénovation actuellement mis en place a été effectué.

La recherche s'est largement appuyé des réponses au questionnaire établi en interne et envoyé aux partenaires européens et des documents officiels disponibles sur Internet ou envoyés par les partenaires.

Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site du Plan Bâtiment Durable.

